

PwDR 2014-2020

Mesure 19 - LEADER



GAL Pays des tiges et chavées

Intitulé du Projet : ViciGAL

Création d'une dorsale de mobilité douce au cœur du Condroz Namurois

RAPPORT D'ACTIVITES N°2

Comité de projet du : 14/09/2017

Période : 01/01/2017 – 30/06/2017

Code projet : 190206

Arrêté Ministériel (date de signature): 20/01/2017

Période concernée : 01/07/2016 – 31/12/2020

Budget global (100%) : 104.125€

Budget phase 1/ phase 2 :

Bénéficiaire de la subvention : GAL Pays des tiges et chavées asbl

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Coordonnées du chargé de mission : Xavier Sohet

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Autorité responsable : DGO2

Personne de contact à l'administration : Christelle Vincent

Autorité responsable du suivi technique : DGO2

Personne de contact à l'administration : Christelle Vincent

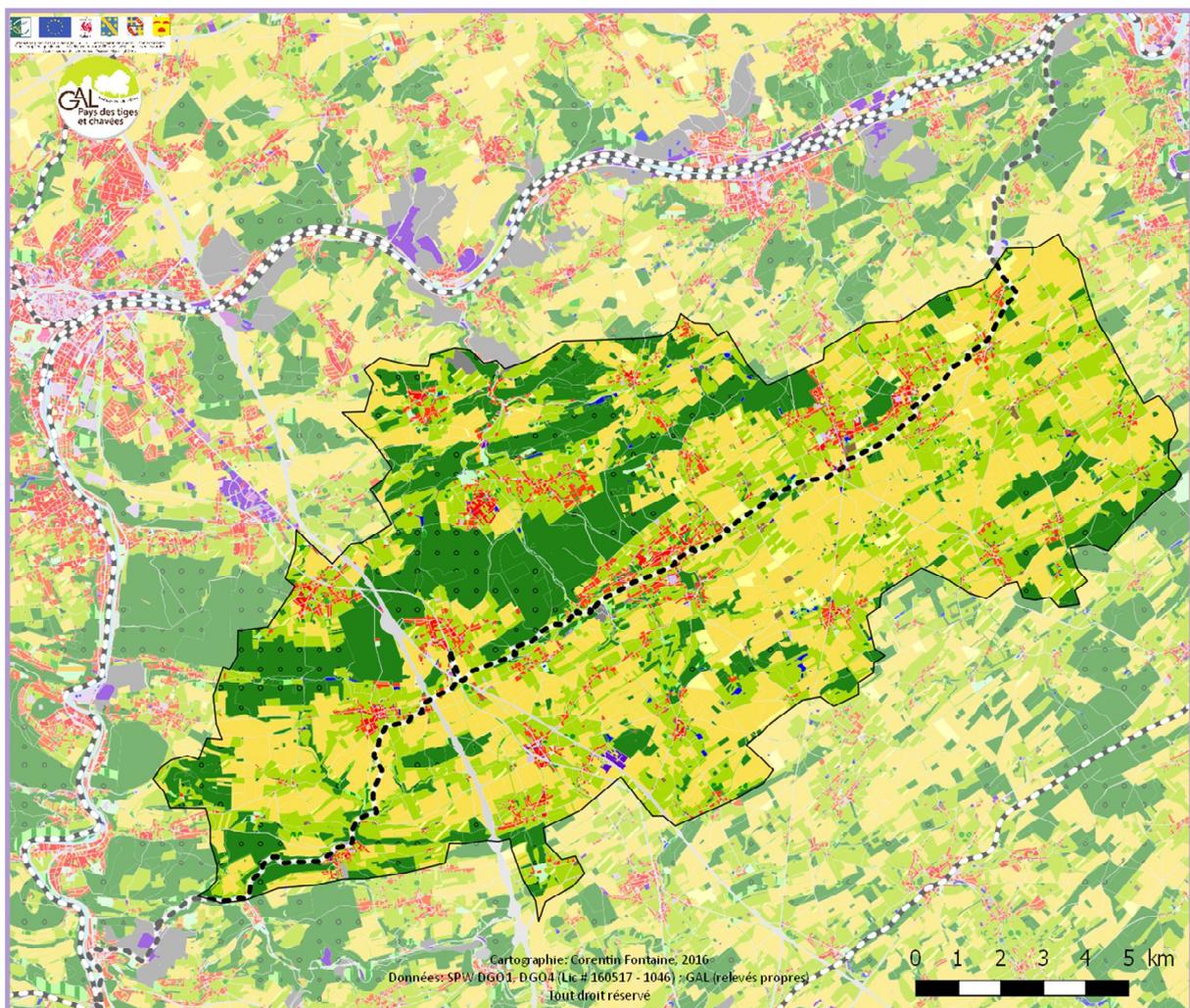
Communes de : Assesse, Gesves et Ohey

1 Généralités :

1.1 Description succincte du projet

Le projet consiste à créer une voie verte, une dorsale de mobilité douce sur le territoire du GAL (communes d'Assesse, Gesves et Ohey) en suivant de manière générale le tracé de l'ancienne ligne du vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière au village de Perwez, en passant en plein cœur des villages de Gesves et d'Ohey. L'objectif étant de se relier au RAVeL, le projet s'intègre dans un projet plus large, consistant à relier Yvoir à Huy. Les liaisons suivantes sont donc à l'étude également (financement complémentaire à LADER prévu à cet effet) :

- Vers Huy, en passant par Solières, pour rejoindre le RAVeL Namur-Liège et la ligne 126 (Huy-Havelange-Hamois-Ciney)
- Vers Yvoir, en passant par Crupet et pour rejoindre le Ravel Namur-Dinant



1.2 Objectifs du projet

L'objectif poursuivi est double : la mobilité douce au quotidien (objectif principal) et la mobilité de loisir (objectif secondaire).

- La mobilité douce au quotidien : limiter l'empreinte écologique des déplacements des citoyens du territoire par la mise en place d'une solution alternative en termes de mobilité douce sur le territoire, aussi bien pour relier les centres de villages que pour se rendre à la gare (Courrière, Yvoir, Huy), faire ses courses, etc.
- La mobilité douce de loisir : augmenter l'attractivité touristique du territoire en le dotant d'une voie verte structurante, permettant aux citoyens du territoire et aux touristes de marcher et faire du vélo toute l'année, et relier différents itinéraires de balades.

La mise en valeur du patrimoine naturel, historique et paysager du territoire est également au cœur du projet, ce dernier étant doté d'une dimension pédagogique.

2 Activités durant la période

2.1 Description des activités

Le Gouvernement Wallon ayant marqué son accord pour la mise en œuvre du projet le 24 novembre 2016, ce semestre fut principalement consacré au lancement de la deuxième phase (la phase opérationnelle) : rencontre avec les administrations et cabinets ministériels concernés, désignation de l'auteur de projet, poursuite des négociations avec les propriétaires, participation à l'AG de l'ASBL Chemins du Rail, organisation des visites de terrain pour les CLDR, etc. Les paragraphes suivants précisent les grandes étapes.

Plusieurs réunions de coordination avec les pouvoirs subsidiaires et autres partenaires ont été organisées :

- avec l'ensemble des administrations et cabinets ministériels partenaires (le 23/03)
- avec les communes pour la désignation de l'auteur de projet (procédure in-house)
- avec la FRW
- avec l'INASEP (une fois désigné comme auteur de projet)
- avec la DGO1 uniquement pour les traversées de voiries régionales
- avec les directeurs financiers des communes partenaires
- etc.

L'ensemble de ces réunions ont permis de baliser les contours et définir les prochaines étapes du projet (phase 2), élaborer les conventions nécessaires à sa réalisation (entre les

communes et l'INASEP notamment), affiner le montage budgétaire, préciser les modalités administratives et financières, définir un calendrier commun, etc.

Ce semestre a également été marqué par la reprise des négociations avec les propriétaires privés concernés par le passage du ViciGAL, en compagnie du géomètre de l'INASEP. Une vingtaine de RDV ont également été programmés en juillet. Une réunion avec le TEC Namur-Luxembourg a eu lieu le 28/06 pour le passage dans le dépôt de bus d'Ohey et pour l'organisation des journées du Patrimoine les 9 et 10 septembre prochains.

Des visites de terrain ont également été organisées à destination des membres des CLDR des 4 communes rurales concernées par le projet et disposant d'un PCDR actif (Yvoir, Assesse, Gesves et Ohey). Ces visites de terrain ont été organisées en collaboration avec l'équipe de la FRW. Les visites se sont déroulées en partie en bus, certaines sections étant parcourues à pieds pour mieux se rendre compte du tracé. Des plans et cartes étaient remis aux participants afin qu'ils puissent nous faire part de leur avis sur le tracé et les éventuelles alternatives encore envisagées. Ces visites de terrain ont eu lieu les 23/05, 01/06, 06/06 et 12/06, toutes en début de soirée pour permettre à un maximum de personnes d'y participer.



Le coordinateur a co-organisé l'AG annuelle de l'ASBL Chemins du Rail, le 12/03, l'ASBL mettant en avant le projet ViciGAL. Une visite de terrain misant des passages en bus et à pieds a été organisée. Olivier Gonne, Vice-Président du GAL et Président du SI d'Ohey guidait le groupe et délivrait des explications historiques. Une présentation du projet a eu lieu en début d'après midi, au Domaine sur les Sarts (Ohey).

2.2 Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de <i>résultats</i>	Objectif final	Réalisé au 31/12/16	Réalisé au 30/06/2017	Remarques
Réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité	1	1	1	
<i>Nombre de cahiers des charges édités</i>	1	1	1	
<i>Nombre de propriétaires rencontrés</i>	30	35	35	
<i>Nombre d'accords de principe obtenus</i>	25	31	31	
<i>Nombre de points utilitaires reliés</i>	10	11	11	
Organisation de réunions publiques d'information	3	1	6	
<i>Nombre de personnes présentes</i>	90	95	210	
Mise en œuvre du projet	1	0	0	
<i>Nombre d'accords d'échange ou de rachat actés</i>	25	0	0	
<i>Nombre de kilomètres de voie verte créée sur le territoire du GAL</i>	30	0	0	
<i>Solution de mobilité douce sur le territoire</i>	1	0	0	

2.3 Points positifs et difficultés rencontrées

Plusieurs points positifs :

- Lancement de la seconde phase du projet, suite à son approbation par le GW fin novembre 2016
- Bonne collaboration avec l'ensemble des partenaires
- Désignation de l'auteur de projet (l'INASEP) et démarrage de la collaboration
- Excellente collaboration avec la FRW

Aucune difficulté rencontrée.

3 Programme de travail pour la période suivante

Plusieurs points sont au programme de ce second semestre 2017 :

- Poursuite des négociations avec les propriétaires, validation des accords et achat des assiettes
- Organisation de réunions publiques d'information auprès de la population
- Lancement des premiers cahiers des charges pour l'aménagement des différents tronçons

4 Annexes

4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

4.2. Communication

4.2.1. *Actions de Communication sur le GAL et LEADER.*

Dates	Projets	Description des actions de communication
01-01-17	GAL	http://www.televisiondumonde.be/Fiche_2017_Tam-Tam_Ruralite01.php
05-02-17	GAL	http://www.televisiondumonde.be/Fiche_2017_Tam-Tam_Ruralite02.php

4.2.2. Actions de Communication spécifiques des projets

Dates	Projets	Description des actions de communication
01-01-17	ViciGAL	Conférence X. Sohet
25-01-17	ViciGAL	Budget Assesse
01-04-17	ViciGAL	Conférence X. Sohet

4.3. Time sheet

Cf. annexe